

# LE RÔLE ACCÉLÉRATEUR DU DISPOSITIF DES PETITES VILLES DE DEMAIN

08h00 - 15 septembre 2022



La cité de Buffon. - © David Vermassen

## **Confirmation lors de la rencontre régionale à Montbard.**

La ville de Montbard a accueilli la rencontre régionale des Petites villes de demain de Bourgogne Franche-Comté, en présence du préfet Fabien Sudry, de Jérôme Gutton directeur général délégué de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Juliette Auricoste directrice du programme des Petites villes de demain de l'ANCT, Isabelle Bourion sous-préfète de l'arrondissement de Montbard, Laurence Porte maire de Montbard et vice-présidente du Conseil Départemental de Côte-d'Or, Eric Houlley vice-président du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Alain Becard président de la Communauté de Communes du Montbardois et Mathieu Aufavre directeur régional de la Banque des territoires.

L'évènement a réuni une centaine de participants, avec parmi eux les cinquante-deux chefs de projets des Petites villes de demain de la région.

Les rencontres régionales, organisées partout en France et jusqu'à l'automne, ont vocation à faire vivre la communauté professionnelle émergente des chefs de projet des Petites villes de demain et permettre une solidarité professionnelle fructueuse fondée sur le partage des bonnes pratiques et l'innovation collective. Chaque journée s'articule autour d'arpentages du territoire de la Petite ville de demain d'accueil : Montbard pour la

Bourgogne-Franche-Comté. Au programme : des visites de terrain dans la ville suivies d'ateliers de travail en groupe sur les problématiques évoquées lors des visites.

La parution d'un document de synthèse interrégionale est prévue pour la fin d'année. Ce document permettra de retrouver les grandes thématiques abordées par les participants, mais aussi les idées et irritants qui auront pu être identifiées collectivement.

Petites villes de demain est un dispositif national destiné aux communes de moins de 20.000 habitants qui exercent des fonctions de centralité sur leur territoire (population, emploi, équipements et services) mais qui présentent également des signes de fragilité (déclin démographique, augmentation de la vacance, déclin du commerce de centre bourg...). Le dispositif a pour ambition de redynamiser ses villes-centre, en donnant aux élus communaux et communautaires les moyens de concrétiser des projets sur la durée de leur mandat (2022-2026). Trois piliers du dispositif : le soutien à l'ingénierie, les financements et l'accès au réseau.

« L'accueil de cette rencontre a illustré le choix d'une ville représentative de la strate concernée par le programme et qui a cependant la particularité d'avoir, entre 2016 et juin 2022, bénéficié de l'expérimentation de revitalisation des centres bourgs ce qui nous conduit à poursuivre avec la communauté de communes une feuille de route stratégique, à être dans une logique de continuité. Petites villes de demain nous permet de savoir vers quel cap l'on se dirige. Pour définir ce cap, des études sont nécessaires pour lesquelles le financement de l'ingénierie est absolument fondamental : ce sont nos chefs de projets » a témoigné Laurence Porte.

« Le poste de chef de projet allie à la fois la réflexion prospective et des actions opérationnelles très concrètes dans différents domaines et intéressant des acteurs à la fois institutionnels, économiques, associatifs sans oublier les habitants. Il faut prendre connaissance de l'existant, des diagnostics, de l'état d'avancement de toutes les actions de revitalisation déjà en cours et se projeter dans les années à venir » a souligné Nicolas Rouxel, chef de projet des Petites villes de demain depuis décembre 2021 pour la ville de Montbard.

Qu'ils soient aux prémices de leur réflexion ou qu'ils travaillent sur des projets inscrits dans la continuité du programme précédent, les cinquante-deux chefs de projet de Bourgogne Franche-Comté ont largement partagé leurs expériences et questionnements. Ils ont transposé et mis en commun plusieurs réflexions sur des problématiques, spécifiques ou partagées, de la ville de Montbard. Véritables chefs d'orchestre, ils ont confirmé leur rôle essentiel : conseiller et accompagner les élus dans la concrétisation des projets structurants sur le territoire. « C'est à nous, élus, de rêver un projet ambitieux qui n'a de sens que s'il est porté par cette vision globale. Et c'est à nous de donner de l'enthousiasme aux chefs de projet pour que ce projet soit réaliste et réalisable » a confirmé Laurence Porte. « Le chef de projet est un acteur clé pour que les projets puissent avancer et un interlocuteur reconnu auprès des services de l'État et de ses partenaires » a appelé le préfet Fabien Sudry.